

versements. Quand la somme fut complètement livrée, je sommai S. Antoine de s'exécuter. Aujourd'hui je n'ai plus qu'à le remercier.

Abonné.

— Je promis à S. Antoine, s'il procurait un emploi à mon mari, de m'abonner au *Messenger* de S. Antoine et de publier cette faveur dans la *Revue*. L'emploi obtenu est très satisfaisant.

Dame S. A. C.

— Un emploi obtenu pour mon fils. — Règlement d'une affaire difficile. — Sept grâces obtenues. — Guérison du mal de dents. — Une guérison. — Un ivrogne converti. — Plusieurs Tertiaires. — S. D. — C. J.

— S. Antoine ne me refuse jamais rien. J'ai toujours obtenu de lui ce que je voulais. Aussi je lui fais tous les mois une légère offrande que j'élèverai à \$1.00 s'il se rend à ma nouvelle demande.

— Une grâce due à la dévotion des treize mardis.

Tertiaire.

— Je suis guérie d'une maladie de langueur qui avait résisté aux docteurs depuis 2 ans. Je dois cette grâce aux Cinq Plaies, à S. Antoine et au bon Frère Didace. Dame J. B. Cousineau.

— S. Antoine a guéri ma jambe et m'a fait retrouver un anneau perdu.

E. M.

Portneuf. — Que S. Joseph et S. Antoine soient remerciés pour toutes leurs faveurs de l'année dernière, surtout pour trois que j'ai obtenues de leur intercession.

Abonné.

Pointe Claire. — Merci pour une grande grâce spirituelle et pour une faveur temporelle.

Abonné.

Maisonneuve. — Plusieurs faveurs obtenues. Merci, bon Saint !

G. C.

St-Hermas. — Un retour à la santé. — Une faveur obtenue moyennant six pains pour les pauvres et la promesse de publication. — Depuis près de 3 mois, promesse d'un pain par semaine avait été faite en vue d'obtenir du bon Saint la guérison d'un violent mal de tête. S. Antoine a exaucé cette demande.

Richmond. — Me voilà bien en retard avec S. Antoine. Au printemps dernier, moyennant la neuvaine des mardis et la promesse de m'abonner à la *Revue*, il a obtenu de l'ouvrage à mon mari. Notre nombreuse famille avait bien besoin de ce secours.

St-Ferdinand. — S. Antoine a ici guéri une maladie que les médecins déclaraient incurable. Dame O. B. tertiaire.